

ÉTUDE DES SOURCES

Il est fondamental de garder à l'esprit que chacune de nos sources est porteuse de préjugés, d'objectifs politiques éminemment établis et cohérents, de forces et de faiblesses. La vision du passé des historiens antiques était imposée par l'optique de leur milieu socio-culturel et la période dans laquelle ils écrivaient. Dans cette première partie, nous nous proposons donc de présenter les principaux écrits antiques qui retracèrent l'histoire du règne de Néron. Il ne faudra toutefois pas tant y voir une présentation exhaustive de ce que ces récits apportèrent à la construction de la figure néronienne qu'un exposé synthétique des principales caractéristiques historico-littéraires de chacune de ces œuvres et des objectifs majeurs de leurs auteurs. En outre, nous pointerons les lignes de force et les manquements sur le plan de la critique historique des documents anciens disponibles afin de souligner les précautions à prendre lorsque nous les lisons et les étudions.

Il est généralement admis que nos trois principales sources, Tacite, Suétone et Dion Cassius, sont indépendantes les unes des autres, même si les écrits de ces deux derniers historiens sont sensiblement identiques sur le fond. Ces trois auteurs, qui ne furent pas témoins des événements qu'ils retracèrent, portèrent un regard très critique vis-à-vis du principat néronien. À cet égard, ils axèrent leur propos sur les méfaits commis par le prince, et firent l'économie d'informations qui auraient pu présenter l'empereur sous un jour plus favorable. Au demeurant, Suétone et Dion Cassius présentèrent comme des faits avérés certaines rumeurs rapportées par Tacite. *A contrario*, les textes laudatifs composés sous le principat néronien, tels que *De la clémence* de Sénèque ou, dans une moindre mesure, la *Pharsale* de Lucain, répondaient avant tout aux règles de l'éloge du prince régnant.

Tacite (vers 56-120), sénateur, consul en 97, puis proconsul de la province d'Asie en 112/113, fut l'un des principaux historiens latins de l'âge d'argent. Ses *Annales*, qui retracent l'histoire de Rome année après année, de la mort d'Auguste (14 après J.-C.) à celle de Néron et à l'accession de Galba en 68 au moins, donnent une image à la fois sinistre et saisissante de l'empereur qui nous occupe. À l'instar de Suétone, l'historien latin se réfère à des lettres privées, à des édits impériaux, à des transcriptions judiciaires, à des inscriptions épigraphiques et surtout à des écrits d'historiens. Il cite Cluvius Rufus qui, du temps de l'empereur-artiste, était un sénateur de rang consulaire proche du Palais et de son principal locataire, Pline l'Ancien, un chevalier influent qui rédigea une *Histoire naturelle* en trente-sept livres, et Fabius Rusticus, un protégé de Sénèque qui éprouvait de l'animosité à l'égard de Néron. Ces trois sources de première main n'étaient pas empreintes d'objectivité. Il n'est au demeurant pas certain que Tacite les ait suivies à la lettre. En outre, il a indubitablement lu les *Mémoires* d'Agrippine, rédigés pendant la retraite forcée de la quadragénaire entre 55 et 59 ans car, plus tôt dans ses *Annales*, il les cite explicitement. Tacite eut sans doute également sous les yeux les écrits du général Domitius Corbulo, qui y retraça le déroulement de ses campagnes en Orient jusqu'à son suicide forcé en 67, de même que ceux de C. Fannius, ami de Pline le Jeune qui avait rêvé que Néron s'était assis au bord de son lit, avait lu les trois volumes qu'il avait rédigés au sujet de ses crimes, puis s'était enfui. De telles biographies devaient être éminemment tendancieuses. Tacite, dans un strict respect de l'ordre chronologique, insiste sur les différents moments de crise au sein du règne néronien, tout en opérant une césure entre les premières années de celui-ci et les dernières. Malheureusement, le récit taciteen du règne néronien est incomplet puisque le livre XVI des *Annales* s'arrête en 66. S'il distingue généralement le fait de la rumeur, il présente l'empereur-artiste comme un personnage sans envergure, un couard paralysé par la crainte et manipulé par son entourage.

Suétone (vers 70-130) était un homme de lettres et un haut fonctionnaire impérial qui vécut durant les dernières années du règne de Trajan et les premières de celui d'Hadrien. Ses *Vies des douze Césars* constituent un ensemble de biographies des maîtres de l'*Vrbs* depuis

Jules César (100-44 avant J.-C.) jusqu'à Domitien (51-96 après J.-C.). Disposée par topique plutôt que chronologiquement, chaque vie est une mine de faits et de détails tantôt précis tantôt vagues et naïfs mais indispensables à notre compréhension des personnalités des membres de la dynastie julio-claudienne. La *Vie de Néron*, sixième de la série, fut probablement écrite dans les années 120. Comme Tacite, Suétone se servit probablement de la biographie de Thræsea, consul en 56, qui fut écrite beaucoup plus tard par un ami de ce dernier, Arulenus Rusticus, consul en 92. Les portraits détaillés, emphatiques et antinomiques de Néron que nous offre le biographe (Suétone sépare les éléments positifs ou neutres des propos négatifs), qui relèvent parfois moins de l'histoire que de l'éloquence épideictique, sont orientés. Dès lors, plus encore que les *Annales*, l'analyse de la *Vie de Néron* de Suétone est sujette à caution, même si elle nous permet de déterminer la manière dont s'est construit le règne néronien. À tout le moins, le biographe distingue nettement le « premier Néron » du « second ». Son récit, qui reflète les réalités sociales et politiques de son époque, nous donne de nombreux détails sur les abus et les aspects scandaleux de l'exercice de son pouvoir, principalement dès 59. Au surplus, alors que Tacite ne centre pas exclusivement son propos sur la personne du prince de manière à analyser les différentes forces en présence (Sénat, armée...), Suétone consacre l'essentiel de son attention sur la personne de Néron.

Dans son *Histoire Naturelle*, **Pline l'Ancien** (23-79) répertorie les folies et les extravagances de Néron, le présentant dès lors comme l'ennemi de l'humanité (le prince y fait l'objet de quatre-vingts occurrences). Pendant la majeure partie du règne néronien, entre 59 et 68, l'encyclopédiste se mit volontairement à la retraite. Ami personnel de Vespasien, Pline présente ce dernier comme un anti-Néron afin de légitimer le principat des membres de la dynastie flavienne. Malgré son manque d'objectivité, il constitue une source irremplaçable pour l'étude des statues, des portraits, des édifices, des anecdotes et des prodiges, mais aussi pour l'analyse de la façon dont le dernier prince julio-claudien était perçu au cours de son règne et durant la période flavienne.

Le poète **Martial** (vers 40-104), qui vécut dans la Rome de Néron, puis sous les Flaviens, attaque la personnalité de ce dernier, tout en

faisant l'éloge de son programme de construction (« Qu'est-ce qui est pire que Néron ? Quoi de mieux que les bains de Néron ? »). En outre, il loue les qualités littéraires de son sujet (« les poèmes de l'érudit Néron »); le terme de *doctus* (« savant ») n'est employé qu'avec parcimonie par l'épigrammatiste. Néanmoins, les *Épigrammes* de Martial reprennent surtout le thème cher à l'aristocratie sous Vespasien du retour de la liberté à la suite de la mort de Néron. C'est ainsi que l'auteur (7, 63, 9-10) désigne l'année 68 comme « la grande année sacrée où le monde fut affranchi ».

Dion Cassius (vers 164-229), originaire de Bithynie (Asie Mineure), fut un sénateur très haut placé, consul vers 204 et en 229 avec Alexandre Sévère comme collègue, proconsul d'Afrique et gouverneur des provinces de Dalmatie et de Pannonie supérieure. Son immense *Histoire romaine*, écrite en grec durant les trois premières décennies du III^e siècle, couvre l'ensemble de l'histoire de l'*Vrbs*, de Romulus jusqu'à son époque. Parmi les quatre-vingts livres originaux de son histoire, les livres 61 à 63 sont consacrés au règne de Néron. Malheureusement, nous n'avons conservé qu'un tiers environ de l'œuvre originale, couvrant principalement les années 69 avant J.-C. à 46 après J.-C. Nous possédons des fragments substantiels pour la période qui nous intéresse dans des extraits byzantins compilés par deux moines de la même origine, Zonaras au XI^e siècle et Xiphilin au XI^e siècle. Néanmoins, ces travaux font l'objet d'un point d'achoppement, car ils utilisent d'autres sources que Dion Cassius, et ne fournissent qu'un résumé incomplet et parfois remanié de leurs lectures de l'*Histoire romaine* du Bithynien. Au demeurant, si son témoignage est précieux, notamment parce qu'il utilise de nombreuses sources littéraires et diplomatiques, Dion Cassius émet nombre de jugements de valeur. Le portrait qu'il dresse de l'empereur-artiste a pour fonction de démontrer l'inaptitude totale de ce dernier à gouverner Rome, et s'articule dans ce but autour des trois thèmes suivants : le goût de Néron pour le théâtre ; son manque de virilité ; sa médiocrité en comparaison avec Auguste. Ce parti pris s'explique par le fait que, comme Tacite et Suétone, Dion Cassius s'est fait le porte-parole des intérêts sénatoriaux. De plus, de même que Tacite et Suétone sont influencés par le souvenir de

l'absolutisme de Domitien, le Bithynien décrit en partie Néron à travers le prisme de la figure tyrannique de Commode, l'empereur-gladiateur.

À l'exception de Dion Cassius, les auteurs de langue grecque sont plus mesurés que leurs homologues latins dans leur compte rendu des actions de Néron. Si, eux aussi, méprisaient l'empereur-artiste, ils se sentaient dans l'obligation de trouver des excuses à l'homme qui avait essayé de creuser le canal de Corinthe, et qui avait déclaré la liberté de la Grèce.

Flavius Josèphe, qui avait visité la cour de Néron et avait bénéficié du patronage de son épouse Poppée, affirme que les archives de Néron furent à la fois blanchies à la chaux et noircies par les historiens qui avaient soit prospéré soit souffert pendant son règne. Sa vision de l'empereur-artiste s'inscrit dans la lignée de la vulgate officielle. Cette volonté de blâmer Néron, même s'il ne saisit pas systématiquement l'occasion de le faire, résultait en partie du fait que l'historien juif fut affranchi par Vespasien, le premier Flavien, dont il prit le nom. Ce fut d'ailleurs sous la faveur de la dynastie flavienne qu'il rédigea la *Guerre des Juifs* et les *Antiquités juives*.

Plutarque, dont les premières années s'écoulèrent durant le règne néronien et qui vit peut-être l'empereur lors de sa visite en Grèce, écrivit une *Vie de Néron*, aujourd'hui perdue. Il apparaît toutefois dans ses autres biographies que le polygraphe grec ne doutait pas que Néron fût un monstre en raison à la fois de sa tyrannie et de sa mauvaise conduite, dont s'étaient inspirés ses gouverneurs et ses affranchis. Plutarque rapporte qu'après avoir assassiné sa mère, en raison de sa folie, Néron plongea l'Empire romain au bord de la destruction. Toutefois, le biographe nuance son propos en expliquant que Sénèque lui apprit à modérer sa colère. Certains des crimes du prince sont contrebalancés par le fait qu'il ait exonéré d'impôts les habitants de la province d'Achaïe. Plutarque, profondément patriote et attaché à la liberté de l'Hellade, présente donc un empereur qui n'était pas fondamentalement négatif, mais dont la faiblesse devait être fustigée.

Le périégète **Pausanias**, écrivant dans le troisième quart du II^e siècle, adopte une position similaire. En effet, il condamne les vols commis dans les sanctuaires grecs sur ordre de Néron, et vilipende la tentative

de couper l'isthme de Corinthe, ainsi que le traitement que Néron réserva à sa mère et à ses épouses, mais il encense la libération de la Grèce des impôts. Il en va de même pour la biographie d'Apollonios de Tyane, rédigée par un certain Philostrate, probablement le courtisan de Julia Domna, la mère de Caracalla, qui offre un aperçu des opinions des Grecs à l'égard de Néron. L'auteur condamne ce dernier pour son antipathie envers les philosophes, pour l'assassinat de sa mère, et pour son amour du chant, de la comédie et des combats de gladiateurs. Néanmoins, il juge utile le projet du canal de Corinthe, et se réjouit de la liberté accordée à l'Achaïe.

Enfin, l'auteur tardif latin **Aurelius Victor** décrit la vie de Néron dans le cinquième chapitre de son *Livre des Césars*, qu'il rédige vers 360. Cet intellectuel païen fut l'un des fidèles de l'empereur Julien dit l'Apostat. Sa *Vita Neronis*, si elle se fonde essentiellement sur la biographie de Néron composée par Suétone, porte au crédit de l'empereur-artiste une politique étrangère rigoureuse et de splendides représentations théâtrales, mais elle le condamne en raison de la débauche et des meurtres dont il se rendit coupable.

PREMIER CHAPITRE

NÉRON AVANT SON ACCESSION AU TRÔNE

LA NAISSANCE ET LE LIGNAGE

Néron, de son nom d'origine Lucius Domitius Ahenobarbus, naquit à Antium (Anzio), une cité prospère du Latium, le 15 décembre 37, durant la première année du règne de Caligula. Il était le fils unique de Gnaeus Domitius Ahenobarbus, descendant d'une lignée de chefs de guerre et nommé consul ordinaire en 32, et d'Agrippine la Jeune. La naissance du futur empereur fut difficile, car l'accouchement, comme souvent dans la famille de la jeune femme, fut précipité. Dans la mesure où, d'une part, la tradition du fils unique, qui leur avait permis de maintenir tant leur rang que l'indivision de leur patrimoine, était bien ancrée chez les Domitii, et, d'autre part, où Agrippine tomba enceinte de Lucius immédiatement après le décès de Tibère, il y a lieu de croire que la naissance du futur Néron avait été planifiée.

Des présages accompagnèrent cet accouchement. Suétone (*Ner.*, 6, 1) écrit que Lucius naquit précisément au lever du soleil, de sorte qu'il fut frappé des rayons de l'astre presque avant la Terre. Cette tradition faisait écho au rite égyptien de l'union immanente du disque solaire et

du pharaon, dont il était lui-même l'incarnation terrestre. Ce cérémonial avait pour but de capter l'énergie vitale, d'origine divine, versée par le soleil à son orient, avant que la Terre n'ait pu absorber cette énergie, en recevant les rayons de l'astre. Il était pratiqué sur des statues tant divines que royales ; ainsi le roi bénéficiait du *ba*, c'est-à-dire de l'âme solaire. Dès lors, Lucius, à peine mis au monde, était destiné tant à régner sur l'Empire romain qu'à incarner la culture égypto-ptolémaïque. Toutefois, un *omen* (présage défavorable) relatif à sa naissance fut également rapporté par Suétone (*Ner.*, 6, 2) : de l'union d'Agrippine et de Gn. Domitius Ahenobarbus ne pouvait naître qu'un enfant détestable, source de chaos. De même, lors de la cérémonie de purification de Lucius, neuf jours après sa naissance, Caligula suggéra pour l'enfant le nom de Claude, celui de son oncle. Cette proposition fut considérée comme un mauvais présage en raison du caractère – fausseté – niais et faible de ce dernier. Ainsi, Néron nous est-il présenté comme l'instrument d'un destin tantôt favorable tantôt funeste.

Le jeune Lucius était issu d'une *gens* (famille au sens large) romaine illustre, la Domitia Ahenobarba. Celle-ci était une branche très ancienne de la *gens* Domitia, qui avait donné à la République maints consuls. Selon la légende, Castor et Pollux avaient prédit à Lucius Domitius la victoire romaine sur les Latins au lac Régille en 499 avant J.-C. En 122 avant J.-C., le consul Domitius, ayant fait fi de toute autorisation sénatoriale, avait mis en scène une sorte de triomphe privé, en chevauchant un éléphant au lendemain de ses victoires dans le sud de la Gaule. En outre, en 96 avant J.-C., un orateur romain avait indiqué, lors de l'un de ses discours, que le *cognomen* Ahenobarbus (« barbe d'airain ») avait été attribué aux Domitii en raison de leurs nerfs d'acier et de leur cœur de plomb. Cette anecdote fait sens lorsque l'on sait que le consul L. Domitius avait opposé une vive résistance au projet de César et de Crassus de le priver de son droit de naissance. Son fils, qualifié par Suétone de « meilleur de la famille », avait manifesté un courage héroïque lors de la guerre civile ayant opposé César et Pompée. Dans la *Pharsale*, Lucain s'attarde d'ailleurs longuement à célébrer la bravoure de cet homme. Lucius Domitius Ahenobarbus, consul en 16 avant J.-C., avait remporté les insignes triomphaux. Il avait ainsi fait valoir sa *uirtus* sur le champ